



Saint-Nazaire, le 20 janvier 2020

PAS D'ENFUMAGE AVEC L'ÂGE PIVOT RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Le gouvernement ne s'en sort plus de la contestation à son attaque sur les retraites, et c'est tant mieux !

Cet âge pivot, l'âge où nous pourrions partir en retraite avec une pension complète, est bel et bien une fausse barbe !

1. Le gouvernement prévient d'ores et déjà qu'il ne veut pas d'augmentation du « coût du travail » (donc des cotisations et surtout d'une baisse des profits patronaux) et qu'il faut trouver 12 milliards d'économies : cela se fera sur le dos des travailleurs.
2. S'il n'y a pas d'accord avec le patronat, le gouvernement prévient même qu'il « prendra ses responsabilités » et mettra en place l'âge pivot. Le patronat n'a donc aucun intérêt à faire un compromis.

Mais surtout, le fond des attaques est toujours là :

- ➔ Le calcul de la pension se fera sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années comme aujourd'hui... tous les aléas de la vie, les petits boulots et donc petits salaires, les périodes de chômage, d'arrêts, seront insérés dans le calcul.
- ➔ Le système de retraite à point permettra au gouvernement de renégocier la valeur du point à la baisse et donc le montant des pensions.
- ➔ Inévitablement, face à la baisse des pensions provoquée par la réforme, il faudra travailler au-delà de 62 ou 64 ans (né avant ou après 75 !) pour pouvoir toucher une pension décente...

Sans compter que cette attaque n'est pas isolée de ce qui se passe dans les entreprises : c'est bien la lutte pour nos salaires, nos conditions de travail, nos emplois qui sont en jeu face à la rapacité du patronat et de ceux qui les servent !

ALORS CONTINUONS LA LUTTE DANS LA RUE ET DANS LA GRÈVE !



ÂGE PIVOT OU PAS, AVEC LA RETRAITE PAR POINTS, LES FRANÇAIS DEVRONT TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS



La CGT des Chantiers de l'Atlantique, appellent tous les salariés des Chantiers de l'Atlantique et des entreprises sous-traitantes et intérimaires à participer massivement aux différentes journées d'actions et de manifestation de cette semaine en grève, en débrayage : la veille pour les équipes de nuit, et débrayage 2h en fin de poste quart de nuit et après-midi.

✓ Jeudi 23 janvier

17h30 Rassemblement Base sous-marine

puis manif aux flambeaux. (Débrayage à partir de 17h)

✓ Vendredi 24 JANVIER 2020

(Jour de présentation de la loi devant le conseil des ministres)

Toutes et tous en Grève et en Manifestation

Débrayage à partir de 8h30

Pré Rassemblement et Action métallurgie : porte 4

11H Manifestation interprofessionnelle

PLACE DE L'AMÉRIQUE LATINE